

Dure dure la condition de la femme au Burundi, rapporte La Libre Belgique

La Libre Belgique, 26/03/2010 | Les femmes cultivent. Qui en récolte les fruits ? Marie-France Cros Bujumbura Les Burundaises cultivent 51 à 70% de la nourriture produite. Mais elles sont à l'écart des décisions. Changer les usages pour manger mieux ? C'est un étroit sentier boueux et glissant, à l'écart de la piste - bien loin de la route qui relie la capitale à l'est de la province de Bujumbura rural. Il serpente sous des bananiers avant de déboucher soudain sur une étroite vallée aux pentes à 45°; tout raides qu'ils soient, les versants sont plantés de divers rectangles de gumes s'étendent jusqu'au fond ombreux. "Pentes à ce point, ces terres ne devraient pas être cultivées mais réservées à d'autres usages", dit Ernest Niyonzima, ingénieur agronome de l'ONG OAP (Organisation pour l'auto-promotion) (1). "Avec les pluies, fertile au fond et, en trois ans, le champ ne donne plus. Mais on manque tellement de terres au Burundi (2)..."

Tout en bas de l'entonnoir, une quinzaine de femmes, en rang, soulèvent ensemble, à bout de bras, une houe qui s'arrête au-dessus de leur tête, et s'abattent, ensemble, sur les mauvaises herbes. Sous le soleil de 10 h, les gouttelettes de sueur brillent sur leur front : c'est le deuxième champ de leur association, Twitezimbere Bakenyezi ("Femmes, développons-nous"), auquel elles travaillent aujourd'hui. L'association compte 18 membres; formée en 2007, elle bénéficie de l'appui de l'OAP, qui enseigne des techniques pour améliorer le rendement des champs et gérer leurs revenus. "Certaines paysannes de nos collines n'ont jamais eu un billet de 1000 Fbu (3) en main", explique-t-on à l'OAP; "elles produisent la nourriture du ménage mais c'est le mari qui vend la production et gagne l'argent." Dans une association, difficile. Un jour par semaine, les membres de celle-ci travaillent aux champs communs; les gains de la vente de leur production sont placés sur un compte, afin de donner, à chaque membre, accès à de petits crédits destinés à améliorer leurs activités productives ou monter un (tout) petit commerce. Un pied chaussé de boue posé sur le rebord du champ, Jacqueline Bazirutwabo, 38 ans - mais qui en paraît 10 de plus; la vie n'est pas tendre avec les paysannes burundaises - la présidente, est contente. L'association "permet de changer des expériences, de s'entraider et rend l'argent à celui qui lui manque toutefois les moyens d'accéder à du fumier: l'engrais chimique est trop cher et les membres ne possèdent pas assez d'animaux pour la fumure naturelle, même si elles font du compost. L'association Daka, qui regroupe 16 femmes et 14 hommes, existe, elle, depuis 2000. Elle a commencé avec 40 membres mais plusieurs ont dû être éliminés parce qu'ils ne remboursaient pas les crédits consentis par l'association. "Tous des hommes", précise le président, Simons Nsanzeruguze, 35 ans. Comme partout en Afrique, "les femmes remboursent mieux que les hommes. Elles demandent toujours un crédit pour un projet très précis, elles le réalisent et elles remboursent; elles ne sont tranquilles que quand elles ont fini de payer. Les hommes n'utilisent pas toujours leur crédit pour le but annoncé - parfois même ils le dépensent au café", s'indigne-t-il. OAP a fourni à Daka une formation aux techniques agricoles qui a accru la production. Cela et le don d'un moulin à mazout pour broyer le manioc en farine ont permis d'accroître les revenus des membres. Ils ont amélioré l'ordinaire de leur famille, reconstruit les maisons détruites durant la guerre civile. Et Daka a pu acheter un terrain pour son siège et 4 maisons qu'elle loue. L'association participe à la sensibilisation des paysans à l'alphabetisation des adultes, aide de l'OAP n'étant acquise qu'aux associations qui partagent leurs progrès. L'alphabetisation est essentielle: moins scolarisées que leurs frères, elles sont souvent analphabètes et à l'écart des formations; or ce sont elles qui fournissent de 51 à 70% de la nourriture produite au Burundi, les hommes préférant louer leurs bras pour ramener de l'argent. Revocate (39 ans) et Renate (60 ans), présidente et vice-présidente de l'association de femmes Tugarukire Abanyagihugu ("Travailler pour aider la population") sont devant une table, ont à leur disposition des instruments de cuisine, de leur local de Kinama, à 25 km de Bujumbura. Leur association, créée en 1994, ne compte que 7 femmes, gage de durabilité, selon elles, les "grands groupes se disloquant plus vite". Un jour par semaine, elles cultivent des fruits et les transforment en jus frais et, surtout, en confitures qui, elles, se conservent. "L'un des grands problèmes des paysans est que leur production de fruits et légumes ne se conserve pas, en l'absence d'usage de transformation; donc quand c'est la saison de production, les prix chutent", souligne l'agronome Niyonzima. OAP a enseigné à l'association comment faire les confitures et gérer des revenus, avant de lui prêter 160 000 Fbu (100 euros) pour s'équiper et se lancer; les membres ont remboursé en six mois. Aujourd'hui elles vendent 1200 pots de confiture par an. Les bénéficiaires servent à leur octroyer de petits crédits personnels pour mener, chacune, un second petit commerce. Renate fait en outre de l'alphabetisation d'adultes. L'association a clairement amélioré la vie de ses membres et pu faire réparer leur maison; chaque membre a acheté une chaire pour fournir du fumier aux plantations communes et individuelles; "les enfants mangent mieux" car les familles ont maintenant accès à un repas quotidien (la norme (4)), dans cette région où l'éclosion majoritaire de la population ne possède ni chaussures ni claquettes) plus abondant, et du poisson trois fois par semaine et de la viande trois fois par mois (au lieu d'une fois tous les 2 mois). Et l'espérance de vie s'allonge de l'avant". (1) C'est une des ONG africaines d'aide aux paysannes pour lesquelles Entraide et Fraternelles ont versé des fonds ce week-end dans les églises ou sur le compte 000-0000034-34. (2) 90% des Burundais sont paysans, dont 20% n'ont pas de terre. Celle-ci, surexploitée, est dégradée. Seuls 2% du budget de l'Etat vont à l'agriculture (3) 1 euro (4) Le taux de malnutrition chronique dans le pays était de 35,2% en 2007. | Faire voter les femmes Marie-France Cros Bujumbura Cela ne va pas de soi dans un pays où les femmes ne prennent pas la parole. Ils sont une trentaine. Quelques hommes et une majorité de femmes - chemise ou T-shirt de seconde main, pagne et foulard de tête noués serrés, bas sur le front, à la mode paysanne; une ou deux arborent des cheveux tressés à la mode urbaine et plusieurs portent un bâton dans le dos. Tous viennent "des collines", des zones rurales entourant Bujumbura, la capitale burundaise, où ils sont animateurs ruraux de l'OAP (Organisation pour l'auto-promotion) (1), hommes et femmes alphabétisés, capables d'influencer leurs voisins. Ils suivent une formation de l'OAP en vue d'encourager les femmes à voter et à se présenter comme candidates. On commence par prier - les catholiques mains jointes ou croisées, les protestants des nouvelles Eglises mains ouvertes devant leur poitrine - et chanter l'hymne national "parce qu'il faut vivre l'amour de la patrie et ne pas se dérober à la citoyenneté", explique la formatrice. "On ne peut pas être indifférents." Toute la journée, l'assistance se verra expliquer l'histoire des élections au Burundi; la différence entre celles de 19

1993 et 2005; quelles fonctions dirigeantes ont dû être occupées par des femmes; ce que dit la tradition ("Le Roi promulgue ce que sa femme a rêvé la nuit"); ce qu'il faut faire pour ne pas être indifférent (participer aux associations aux partis politiques; respecter l'environnement; travailler pour le pays; respecter les droits de l'homme et de la femme; "travailler à l'égalité de ces dernières avec les hommes", dit un des présents, "parce que c'est ce qui permet le développement"); ce que dit la loi électorale...La discussion s'engage sur "la honte" des femmes à prendre la parole en public : "Quand le coq est là, la poule ne chante pas", dit un adage local. Celle qui ne se comporte pas "en femme" est marginalisée, dit une des présentes. Elle doit être à la hauteur, sinon ce sera un prétexte pour refuser leurs droits aux femmes, dit son voisin. La formatrice ouvre une issue : le respect est toujours utile, mais cela n'empêche pas de défendre ses droits. Un homme aux cheveux poivre et sel intervient pour soutenir qu'en la matière, la coutume compte plus que le droit et qu'il ne faut pas aller trop vite pour réclamer les droits des femmes. Plusieurs des présentes se récrient. "Et si je ne suis pas d'accord, je dois me taire ?", proteste une grande maigre, faisant, de ce geste coulant que seule donne une longue pratique, basculer son bébé qui pleure du dos au sein. "Je dois attendre que mon mari soit là pour réclamer mes droits?", poursuit-elle sans désespérer, tandis que l'enfant, un oeil caché par la chemise jaune car de sa mère, tâte avec appétit. "Il faut que l'évolution se fasse petit à petit", insiste son interlocuteur. Plusieurs femmes protestent. "Les choses changent. Avant, les femmes n'assistaient pas aux réunions publiques; aujourd'hui si. Avant les filles épousaient des hommes qu'elles ne connaissaient pas; cela ne se voit plus. On ne fera pas marche arrière." L'homme, lui, recule : "Je ne dis pas que c'est ce que je pense; c'est ce que dit la population..." Un autre homme intervient : "Il faut continuer la sensibilisation pour que les femmes votent et élisent des femmes. Certaines ne l'acceptent pas et certains maris refusent toujours que leur épouse se rende à des réunions." Les maris des élues se lamentent-ils? Un autre des hommes présents assure qu'ils sont "fiers de leur épouse" et qu'ils "ne battent plus leur femme parce qu'elle donne l'exemple" (2). Rôgine, 60 ans, veuve de noir, qui a créé il y a trois ans une association d'entraide de 28 femmes (des veuves, comme elle, et des femmes mariées pauvres) est, en tout cas, résolue à inciter les femmes à voter et à se présenter aux scrutins. "Les femmes sont tout en bas" (geste des deux mains, qui poussent vers le sol); "les élections aident à la faire monter" (geste qui soulève). "Moi, je vais aller voter sur ma colline ce que j'ai appris ici. Il ne faut plus que nous, les femmes, nous nous mettions en bas. Depuis les élections de 2005, beaucoup de choses changent dans les mentalités." (1) Entraide et Fraternité récolte des fonds pour OAP ce week-end dans les églises et au compte 000-0000034-34. (2) Selon de nombreuses paysannes, la guerre civile (1993-2008 dans la province de Bujumbura rural) a eu un effet positif : les maris ne battaient plus leur femme, parce que la guérilla FNL - qui a longtemps "tenu" la province la nuit - interdisait, comme elle interdisait de s'enivrer. La fin de la guerre a vu le retour des coups, "mais moins qu'avant". "Ici les femmes n'hésitent pas. De personne" La terre. "Au Burundi, les femmes n'hésitent pas. De personne. Ni de leur père ni de leur mari. Elles n'hésitent même pas de ce qui a été acheté ensemble durant le mariage ou avec lesquelles elles ont gagné. Et si un homme meurt en laissant une veuve et des filles, c'est un cousin qui ira hériter." Une voix murmurante des Burundaises que Georgette Mpawenimana, cadre de l'OAP (Organisation pour l'auto-promotion), explique les longs efforts ("huit ans de lutte, déjà") des associations de femmes pour modifier la loi en la matière; "mais on n'est nulle part". L'immobilisme s'appuie notamment sur le fait que beaucoup de femmes ont peur d'une modification de la loi : les conflits pour la terre sont nombreux et, parfois, ils tuent; elles craignent de faire l'objet d'un harcèlement systématique si elles héritent d'une terre. "La loi fait seulement de la veuve la gestionnaire des biens du mari jusqu'à la majorité des enfants." La pression sociale empêche normalement les fils majeurs de priver leur mère veuve de moyens de subsistance mais, en ville, il y a de plus en plus d'exceptions. "Il y a normalement de litiges, parce que la famille du mari mort veut récupérer l'héritage. En ville, certaines femmes vont en justice; quand elles ont des enfants, le juge leur accorde souvent l'usufruit de l'héritage. Mais dans les milieux ruraux (plus de 90 % de la population) cela ne se fait pas. Dans tous les cas, si la veuve n'a pas d'enfants, elle est dépourvue par sa belle-famille", poursuit Georgette. "Il ne lui reste qu'à retourner chez ses parents - où ses frères se sont partagé la terre et où subsister sera donc difficile - en attendant un éventuel remariage." MFC